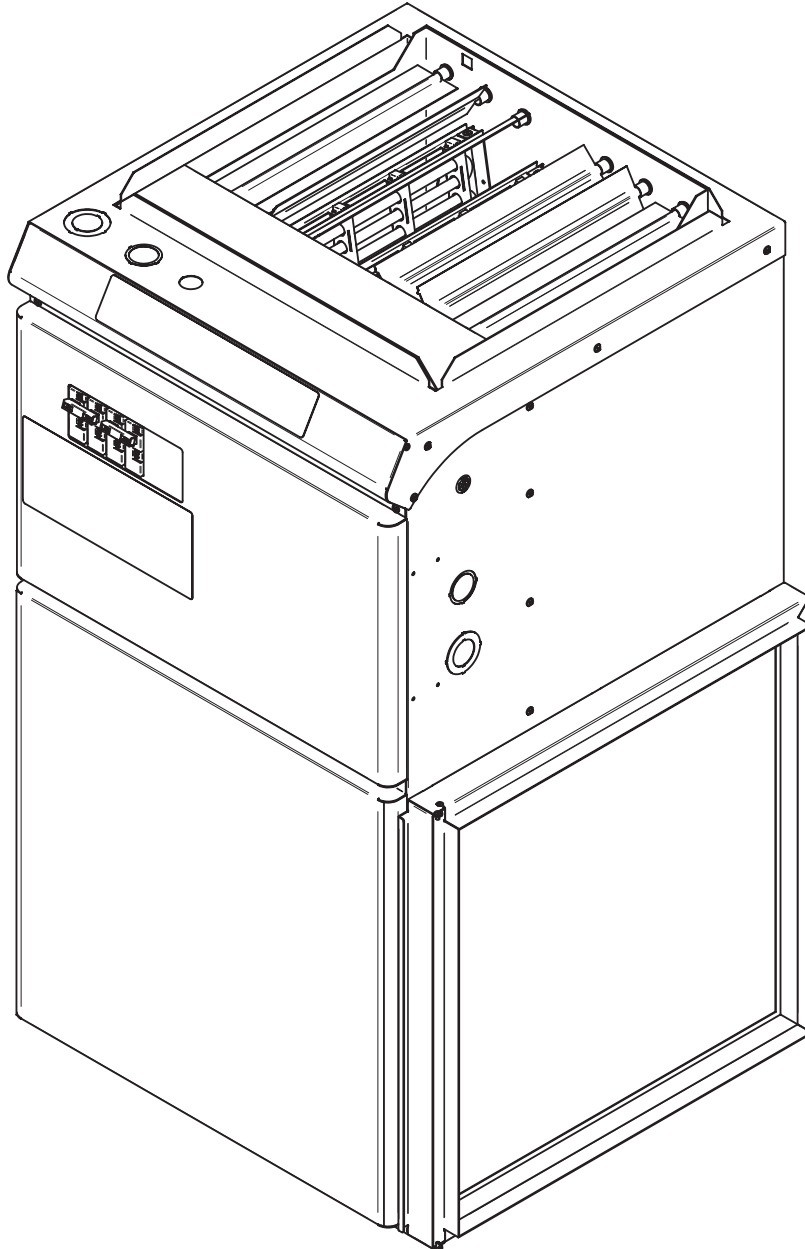


# GUIDE DE L'UTILISATEUR

## SÉRIE SEFE FOURNAISE ÉLECTRIQUE

LISTE DES COMPOSANTS DE RECHANGE INCLUSE



Cet appareil est conforme aux normes CSA et UL



Cet appareil est approuvé selon les normes canadiennes et américaines

**Ce guide doit être lu attentivement par l'installateur de la fournaise.  
L'installateur doit aussi lire le guide de l'utilisateur, car ce dernier contient d'autres renseignements importants.**



## AVERTISSEMENT

Avant d'installer ou d'utiliser ce produit, vous devez lire et comprendre les présentes directives et les conserver pour référence ultérieure. Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable de quoi que ce soit et la garantie ne sera pas valide si l'installateur et l'utilisateur ne respectent pas ces directives.

Ce produit doit être installé par une personne qualifiée et raccordé par un **électricien certifié** conformément aux **codes de l'électricité et du bâtiment** en vigueur dans votre région.

Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des préjudices corporels, des dommages matériels, des blessures graves et des chocs électriques potentiellement mortels.

Protégez l'appareil à l'aide des disjoncteurs ou des fusibles appropriés en vous référant à la plaque signalétique.

Assurez-vous que la tension d'alimentation (volts) correspond à celle indiquée sur la plaque signalétique.

Cet appareil doit être **mis à la terre**.

Coupez l'alimentation électrique de l'appareil au disjoncteur/fusible avant de procéder à l'installation, à la réparation et au nettoyage.

Assurez-vous que l'appareil est conçu pour l'utilisation prévue (au besoin, consultez le catalogue de produits ou un représentant).

Si la puissance de l'appareil est insuffisante pour la taille de la maison, celui-ci fonctionnera sans arrêt, ce qui le fera vieillir prématurément.

**Respectez les distances et les positions** mentionnées dans la section d'installation de ce guide.

Si l'installateur ou l'utilisateur modifie l'appareil de quelque façon que ce soit, il sera tenu responsable de tout dommage résultant de cette modification et la certification CSA pourrait être annulée.

Cet appareil ne doit pas entrer en contact avec une source d'eau et doit être à l'abri des éclaboussures (ex.: l'eau d'une vadrouille). Ne l'utilisez pas si une partie quelconque a été submergée. De plus, ne l'activez ou ne le désactivez pas lorsque vous avez les pieds dans l'eau ou les mains mouillées.

Lorsque vous coupez une partie d'acier pour l'installation du conduit de retour, assurez-vous de ne pas endommager le câblage électrique de l'appareil.

Puisqu'il chauffe, cet appareil présente des risques même lorsqu'il fonctionne de façon normale. Faites donc preuve de **prudence**, de **discernement** et de **diligence** lorsque vous l'utilisez. Pour éviter les brûlures, ne laissez pas la peau nue entrer en contact avec les surfaces chaudes. Laissez l'appareil refroidir quelques minutes avant de le manipuler (il reste chaud pendant un certain temps).

N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de l'appareil. Cette obstruction entraînerait une surchauffe, ce qui pourrait causer un incendie.

N'insérez pas de corps étrangers dans les entrées et sorties d'air de l'appareil, car cela pourrait l'endommager et causer des chocs électriques ou un incendie.

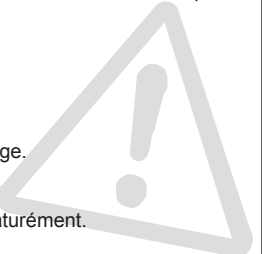
L'appareil comporte des pièces chaudes et pouvant produire des arcs électriques (étincelles). Il n'est pas conçu pour être utilisé ou entreposé dans des endroits humides ou contenant des liquides inflammables, des matières combustibles et des produits corrosifs, abrasifs, chimiques ou explosifs tels que, mais non limités à, de la peinture, de l'essence, du chlore et des produits de nettoyage.

Certains endroits sont plus poussiéreux que d'autres. Il est donc de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer s'il doit **changer le filtre** selon la quantité de saleté accumulée sur ce dernier. Il y a risque d'incendie si le produit n'est pas installé et nettoyé conformément aux présentes directives.

L'activation de la protection thermique indique que l'appareil a été soumis à des conditions de fonctionnement anormales. Si celle-ci demeure activée ou s'active et se désactive de façon répétitive, il est recommandé de faire inspecter l'appareil par un électricien qualifié ou un centre de réparation reconnu afin de s'assurer qu'il n'est pas endommagé (référez-vous préalablement aux termes de la GARANTIE LIMITÉE).

Si cet appareil est endommagé ou défectueux, coupez son alimentation électrique au disjoncteur/fusible et faites-le réparer dans un centre de réparation reconnu (référez-vous préalablement aux termes de la GARANTIE LIMITÉE).

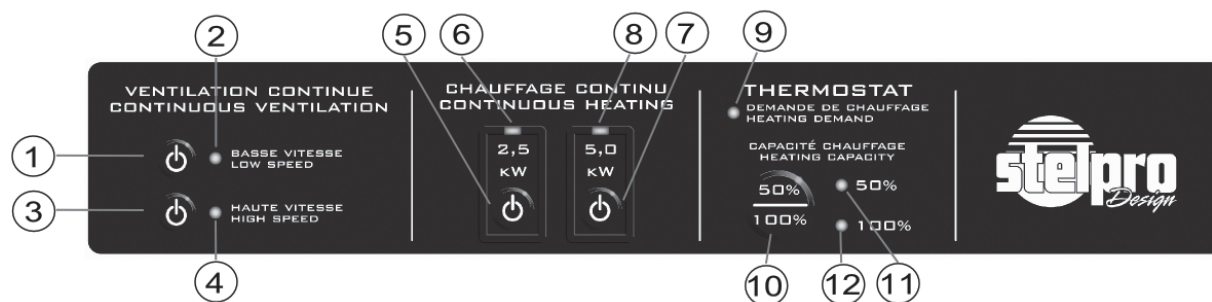
Identifiez tous les fils avant de débrancher l'appareil pour vous assurez de les raccorder correctement par la suite. Un mauvais raccordement peut causer une malfonction et présenter un danger.



**Remarque :** Lorsqu'une partie des caractéristiques techniques du produit doit être modifiée afin d'améliorer la maniabilité ou d'autres fonctions, la priorité est accordée aux caractéristiques techniques du produit lui-même. Dans ce cas, le mode d'emploi pourrait ne pas correspondre entièrement à toutes les fonctions du produit présenté. Par conséquent, le produit et son emballage, ainsi que le nom et l'illustration, peuvent être différents de ceux présentés dans ce manuel.

## FONCTIONNEMENT

La fournaise de la série « SEFE » est équipée d'un clavier de contrôle convivial. Le clavier comprend cinq touches et sept témoins lumineux dont les fonctions respectives sont expliquées plus bas.



### LÉGENDE

1. Touche **VENTILATION CONTINUE BASSE VITESSE** : Permet la sélection du mode de ventilation continue basse vitesse.
2. Témoin lumineux **VENTILATION CONTINUE BASSE VITESSE** : Indique que le mode de ventilation continue basse vitesse est en opération. Un clignotement indique que le mode est en dormance.
3. Touche **VENTILATION CONTINUE HAUTE VITESSE** : Permet la sélection du mode de ventilation continue haute vitesse.
4. Témoin lumineux **VENTILATION CONTINUE HAUTE VITESSE** : Indique que le mode de ventilation continue haute vitesse est en opération. Un clignotement indique que le mode est en dormance.
5. Touche **CHAUFFAGE CONTINU 2,5 kW** : Permet la sélection du mode de chauffage continu 2,5 kW.
6. Témoin lumineux **CHAUFFAGE CONTINU 2,5 kW** : Indique que le mode de chauffage continu 2,5 kW est en opération. Un clignotement indique que le mode est en dormance (voir la section CHAUFFAGE CONTINU ci-dessous).
7. Touche **CHAUFFAGE CONTINU 5 kW** : Permet la sélection du mode de chauffage continu 5 kW.
8. Témoin lumineux **CHAUFFAGE CONTINU 5 kW** : Indique que le mode de chauffage continu 5 kW est en opération. Un clignotement indique que le mode est en dormance (voir la section CHAUFFAGE CONTINU ci-dessous).
9. Témoin lumineux **THERMOSTAT** : Indique que la fournaise reçoit une demande de chauffage venant du thermostat.
10. Touche **PUISSANCE DE CHAUFFAGE 50 % ou 100 %** : Permet de choisir la puissance de chauffage de la fournaise lors d'une demande de chauffage venant du thermostat. Deux puissances sont disponibles : puissance de 50 % et puissance de 100 %.
11. Témoin lumineux 50 % : Indique que la puissance de chauffage choisie est de 50 %.
12. Témoin lumineux 100 % : Indique que la puissance de chauffage choisie est de 100 %.

## MODES DE VENTILATION CONTINUE

Grâce à votre fournaise SEFE, il est possible de ventiler votre résidence de façon continue. Le clavier de commande vous propose deux vitesses de ventilation continue (basse et haute).

### VENTILATION CONTINUE BASSE VITESSE

Utilisez la ventilation continue basse vitesse toute l'année pour bénéficier d'un surcroît de confort par une température d'air plus uniforme. Si votre système de chauffage central est équipé d'un filtre efficace et que vous utilisez la ventilation continue basse vitesse à l'année, l'air de votre résidence sera plus sain car il sera filtré en permanence. La ventilation continue aura aussi un effet positif sur l'humidification de l'air si votre système est équipé d'un humidificateur.

### VENTILATION CONTINUE HAUTE VITESSE

Le mode de ventilation continue haute vitesse est apprécié lors de canicules si votre résidence n'est pas équipée d'un climatiseur. Lorsque ce mode est sélectionné, le ventilateur de la fournaise fournit un fort débit d'air qui ventile la maison de façon accélérée. La résidence est ainsi plus confortable lors des chaudes journées d'été.

Lors d'une demande de chauffage, si un mode de ventilation continue est en fonction, il sera temporairement désactivé pour permettre au ventilateur d'aller en vitesse de chauffage. Le témoin lumineux indiquant le mode de ventilation continue sélectionné restera toutefois allumé indiquant que lorsque la demande de chauffage sera satisfaite, la ventilation continue reprendra à la vitesse sélectionnée.

## MODES DE CHAUFFAGE CONTINUE

Les variations de température de l'air dans une maison affectent grandement votre confort. La fournaise SEFE offre le mode de chauffage continu qui minimise les écarts de température entre les demandes de chauffage venant du thermostat.

Si vous ressentez des écarts de température inconfortables lors des journées froides d'hiver, activez le chauffage continu 2,5 kW. Si vous

avez besoin de plus de puissance car il fait très froid dehors vous pouvez activer le chauffage continu 5 kW.

Notez que si vous choisissez d'activer le chauffage continu, la ventilation continue basse vitesse se mettra en fonction automatiquement. Il est aussi possible de sélectionner la ventilation continue haute vitesse lorsque le mode de chauffage continu est activé.

Le mode de chauffage continu entre automatiquement en hibernation lorsque la saison de chauffage se termine et se réactive aussi automatiquement lors du début de la saison de chauffage suivante.

Il n'est donc pas nécessaire de désactiver ce mode en été. Lors de l'hibernation, le témoin lumineux DEL indiquant le mode de chauffage continu activé (2,5 kW ou 5 kW) devrait clignoter.

Vous pouvez en tout temps désactiver le mode de chauffage continu en appuyant sur la touche du mode en fonction (2,5 kW ou 5 kW).

## SÉLECTION DE LA PUISSANCE DE CHAUFFAGE (50 % OU 100 %)

Au début et à la fin de la saison de chauffage, les températures extérieures sont plus douces qu'au cœur de l'hiver. Il est possible que votre résidence n'ait pas besoin de toute la puissance de chauffage que votre fournaise SEFE est en mesure de déployer. Une touche sur le clavier de commande de la fournaise permet une sélection de puissance de 50 % ou 100 %.

Au printemps et à l'automne, sélectionnez la valeur 50 % pour diminuer d'environ la moitié, la puissance de chauffage lors d'une demande venant du thermostat. Cela augmentera votre niveau de confort et vous fera réaliser des économies d'énergie. Lorsque la saison de chauffage est bien entamée, il est recommandé de sélectionner la valeur 100 %.

**N.B. Si la fournaise est raccordée à un thermostat à deux stades de chauffage, la sélection de la puissance de chauffage sur la fournaise doit être en permanence à 50 % sans quoi vous ne bénéficierez pas de l'avantage des deux stades de chauffage de votre thermostat.**



**N.B. : Cet appareil doit être nettoyé régulièrement pour que la garantie soit valide.**

Coupez l'alimentation électrique au disjoncteur/fusible avant de nettoyer l'appareil. Dépoussiérez ce dernier à l'aide d'un chiffon doux. Coupez l'alimentation électrique au disjoncteur/fusible avant de nettoyer l'appareil. Dépoussiérez ce dernier à l'aide d'un chiffon doux. Nettoyez-le uniquement avec un chiffon humide et du savon à vaisselle non abrasif. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques ou abrasifs, car ils pourraient abîmer le revêtement de l'appareil. Si l'appareil se trouve dans un endroit très poussiéreux, utilisez la brosse à dépoussiérer d'un aspirateur.

**N'utilisez pas de produits de nettoyage portant les symboles suivants :**



**N.B. Veuillez noter que l'appareil est sous tension même si le thermostat est en position d'arrêt. Vous pouvez donc recevoir un choc électrique tant que l'appareil est alimenté.**

## ENTRETIEN PRÉVENTIF

N'essayez pas de réparer vous-même votre fournaise. Faites-la réparer par un technicien certifié. Toutefois, avant de faire appel à un technicien, vérifiez les paramètres suivants.

1. Assurez-vous que les fusibles ou les disjoncteurs du panneau d'alimentation sont activés.
2. Ajustez la consigne de température au-dessus de la température ambiante. Si le chauffage ne se met pas en marche, coupez l'alimentation électrique et appelez un technicien.

**N.B. : Lorsque vous faites appel à un technicien pour un entretien ou pour commander une pièce de rechange, précisez le modèle de la fournaise ainsi que son numéro de série.**

## FILTRE À AIR

Une accumulation excessive de poussière ou de saleté sur le filtre peut restreindre le débit d'air, forçant ainsi votre appareil à fonctionner davantage pour maintenir la température désirée. Votre appareil consommera donc plus d'énergie et votre coût énergétique sera plus élevé. C'est pourquoi il est fortement recommandé de remplacer un filtre sale.

Puisque le filtre à air fourni avec votre appareil est jetable, vous devriez le remplacer de deux à quatre fois par année, selon le modèle utilisé et l'endroit où l'appareil est installé. Un appareil installé dans un endroit très poussiéreux peut nécessiter plus de quatre changements de filtre.

Pour remplacer un filtre sale, vous n'avez qu'à ouvrir la porte d'accès au filtre, enlever le filtre sale et insérer le nouveau filtre à l'intérieur du cadre. Assurez-vous que le nouveau filtre est du même format que le précédent et qu'il a les mêmes spécifications techniques.

**N.B. N'activez jamais votre appareil lorsqu'il n'y a pas de filtre.**

Chaque fois que vous remplacez un filtre, vous devriez vérifier les points suivants :

- Quantité excessive de saleté ou de poussière accumulée sur les composantes de la fournaise.
- Défectuosité d'une des composantes de l'appareil.
- Présence d'eau à l'intérieur ou à l'extérieur de la fournaise.

Si vous décelez un de ces problèmes, n'activez pas la fournaise et appelez un technicien certifié.

## VENTILATEUR

Le moteur du ventilateur est scellé et lubrifié à vie, vous ne devez donc pas le lubrifier.

Même si vous remplacez le filtre fréquemment, les pales et le moteur du ventilateur se chargeront de poussière après quelques mois. Le ventilateur complet doit donc être inspecté annuellement. Au besoin, passez l'aspirateur à l'intérieur de celui-ci afin de le dépoussiérer. Si vous ne pouvez pas le nettoyer sans le retirer de la fournaise, vous devez appeler un technicien certifié qui en fera l'entretien.

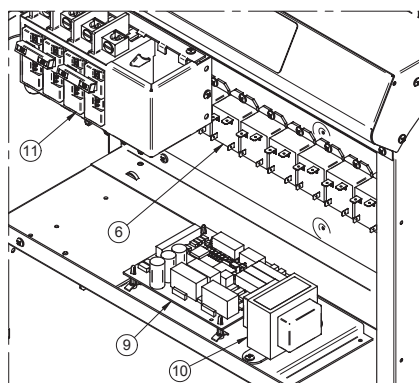
# DÉPANNAGE

PROBLÈME	PIÈCE DÉFECTUEUSE OU À VÉRIFIER
L'appareil ne se met pas en marche	- Thermostat défectueux, mal ajusté ou mal positionné - Disjoncteur ou fusible ouvert
L'appareil fonctionne sans arrêt	- Interrupteur du ventilateur en position de fonctionnement continu
Surchauffe	- Moteur défectueux - Thermostat défectueux, mal ajusté ou mal positionné - Filtre sale ou obstrué
Les cycles « marche/arrêt » du moteur sont trop courts ou trop longs	- Anticipateur de chaleur mal réglé ou brûlé (s'il y a lieu)
Le thermostat doit être ajusté à une température beaucoup plus élevée ou basse que la température ambiante désirée	- Le thermostat n'est pas de niveau, est mal calibré ou mal positionné
Chaleur insuffisante	- Les protections thermiques coupent le circuit en raison de l'obstruction des conduits ou de la saleté des filtres

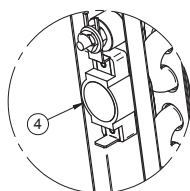
**N.B. : Si vous n'êtes toujours pas en mesure de régler le problème après avoir vérifié ces points, débranchez l'appareil et communiquez avec notre service à la clientèle (voir la section GARANTIE LIMITÉE pour obtenir les numéros de téléphone).**

## LISTE DES COMPOSANTS DE RECHANGE

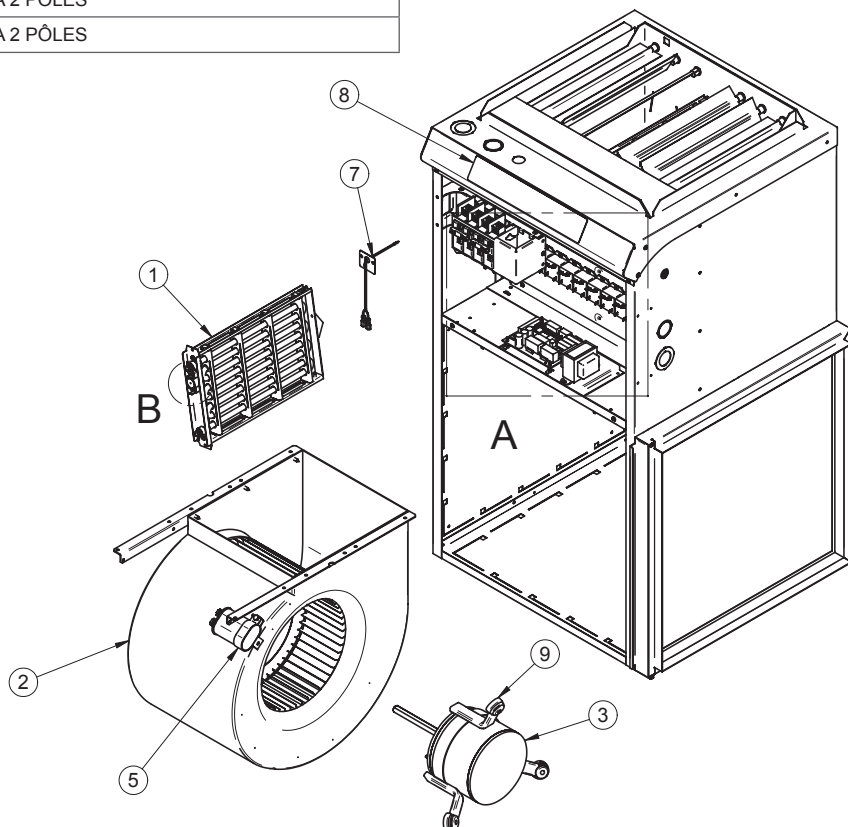
# RÉF.	# PIÈCE	DESCRIPTION
1	ELF-SEF0521	ÉLÉMENT 5 KW
1	ELF-SEF0421	ÉLÉMENT 4 KW
1	ELF-SEF0221	ÉLÉMENT 2 X 2,5 KW
2	BLO-004	VENTILATEUR CAGE D'ÉCUREUIL 10-8
2	BLO-005	VENTILATEUR CAGE D'ÉCUREUIL 12-11
3	MO-036-1	MOTEUR 1 HP, 208/240 VAC, 1075 RPM, 3 VITESSES, SUPPORT INCLUS
3	MO-037	MOTEUR 1/3 HP, 208/240 VAC, 1075 RPM, 4 VITESSES
3	SUP-004	SUPPORT MOTEUR POUR BLO-004
3	SUP-002	SUPPORT MOTEUR POUR BLO-005
4	PROT-010	PROTECTION THERMIQUE, L-160-40 - 10 KW - 23 KW
4	PROT-019	PROTECTION THERMIQUE, L-140-40 - 27 KW - 30 KW
5	CAP-010	CONDENSATEUR, 20 UF, 370 VAC (POUR MOTEUR 1 HP)
5	CAP-002	CONDENSATEUR, 6 UF, 370 VAC (POUR MOTEUR 1/3 HP)
6	REL-006	RELAIS, SPST, 30 A, 24 VDC
7	SEN-002	SONDE DE TEMPÉRATURE
8	PAD-004	CLAVIER MEMBRANE, FOURNAISES SEFE/SEFECM
9	CIR-003-SEFE1021	CARTE DE CONTRÔLE SEFE1021
9	CIR-003-SEFE1521	CARTE DE CONTRÔLE SEFE1521
9	CIR-003-SEFE1821	CARTE DE CONTRÔLE SEFE1821
9	CIR-003-SEFE2021	CARTE DE CONTRÔLE SEFE2021 </td
9	CIR-003-SEFE2321	CARTE DE CONTRÔLE SEFE2321
9	CIR-003-SEFE2721	CARTE DE CONTRÔLE SEFE2721
9	CIR-003-SEFE3021	CARTE DE CONTRÔLE SEFE3021
10	TRF200040D	TRANSFORMATEUR, 240/208-24 VAC, 40 VA CLASSE II
11	BREA-001	DISJONCTEUR 120/240V 30A 2 PÔLES
11	BREA-002	DISJONCTEUR 120/240V 40A 2 PÔLES
11	BREA-003	DISJONCTEUR 120/240V 50A 2 PÔLES



DETAIL A



DETAIL B



# GARANTIE LIMITÉE

La présente garantie limitée est celle offerte par Stelpro Design inc. (« Stelpro ») pour les produits fabriqués par Stelpro suivants : modèles SEFE10, SEFE15, SEFE18, SEFE20, SEFE23, SEFE27, SEFE30. **Veillez lire attentivement la présente garantie limitée.** Sous réserve des dispositions de cette garantie, Stelpro garantit ses produits et leurs composantes contre tout défaut de matériel ou de fabrication pour la période suivante, et ce, à compter de la date d'achat : **5 ans**. Cette garantie s'applique à **l'acheteur d'origine** seulement; elle n'est pas transférable et ne peut être prolongée ou étendue.

## PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Si l'appareil devient défectueux durant la période de garantie, vous devez couper son alimentation électrique au panneau principal et communiquer avec 1) votre installateur ou votre fournisseur, 2) votre centre de services ou 3) le service à la clientèle de Stelpro, lesquels vous indiquerons la procédure à suivre. Dans tous les cas, vous devez avoir une **copie de votre facture** et fournir les **renseignements inscrits sur la plaque signalétique** du produit. Stelpro se réserve le droit d'inspecter ou de faire inspecter tout produit ou toute pièce avant d'honorer une réclamation. Stelpro se réserve également le droit de remplacer l'appareil, de rembourser son prix d'achat ou de réparer ou de faire réparer une pièce défectueuse. Veuillez noter que les réparations effectuées dans le cadre de la période de garantie doivent être préalablement autorisées par écrit par Stelpro et effectuées par une personne autorisée par Stelpro.

Avant de retourner un produit à l'usine de Stelpro, vous devez avoir un numéro d'autorisation (RMA) de Stelpro. Vous obtiendrez ce dernier en appelant le service à la clientèle au : **1-800-363-3414** (électriciens et distributeurs – français), **1-800-343-1022** (électriciens et distributeurs – anglais) ou **1-800-766-6020** (consommateurs). Le numéro d'autorisation doit être clairement écrit sur le colis ou celui-ci sera refusé.

## CONDITIONS, EXCLUSIONS ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ

La présente garantie est exclusive et en lieu et place de toute autre garantie (à l'exception des droits de propriété), expresse ou implicite. De plus, Stelpro décline expressément et exclut toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation à une fin particulière.

La responsabilité de Stelpro se limite à ce qui est prévu dans la présente garantie. Stelpro ne peut en aucun cas être assujettie à toute autre obligation ou responsabilité quelconque, qu'elle soit de source contractuelle ou extracontractuelle ou autre théorie du droit, en ce qui concerne les biens et services qu'elle offre, ou ne peut être tenue responsable d'aucun engagement, geste ou omission à cet égard. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Stelpro décline expressément toute responsabilité relative aux dommages matériels ou aux préjudices corporels; aux pénalités; aux dommages-intérêts spéciaux ou punitifs; aux pertes de bénéfices ou d'utilisation; au coût du capital; au coût des produits, des installations ou des services de remplacement; aux mises à l'arrêt; aux ralentissements; à tout autre type de perte pécuniaire. Stelpro décline également toute responsabilité relative aux réclamations de clients ou de toute autre tierce partie pour de tels dommages. En outre, Stelpro refuse de prendre en charge tout dommage indirect, accessoire et éventuel de quelque nature qu'il soit.

La présente garantie ne couvre pas les dommages ou bris résultant de : 1) une mauvaise installation ou un entreposage inadéquat; 2) un usage abusif ou anormal, un mauvais usage, un manque d'entretien, un entretien inadéquat (autre que celui prévu par Stelpro) ou un usage différent de celui pour lequel l'appareil a été conçu; 3) une catastrophe naturelle ou un événement hors du contrôle de Stelpro, y compris, mais non limité à, un ouragan, une tornade, un tremblement de terre, une attaque terroriste, une guerre, une surtension, une inondation, un dégât d'eau, etc. Cette garantie ne couvre pas les dommages et bris accidentels, intentionnels ou causés par une négligence de la part de l'utilisateur ou du propriétaire du produit. De plus, elle ne couvre pas les coûts liés au débranchement, au transport et à l'installation du produit.

Cette garantie se limite à la réparation de l'appareil, à son remplacement ou au remboursement de son prix d'achat, **au choix de Stelpro**. Les pièces remplacées ou réparées avec l'autorisation écrite de Stelpro dans le cadre de la période de garantie seront elles-mêmes garanties pour la durée restante de la garantie de la pièce initiale. La présente garantie ne sera pas valide et Stelpro pourra refuser toute réclamation si l'appareil a été **modifié de quelque façon que ce soit** sans l'autorisation préalable écrite de Stelpro ou si les numéros affichés sur la plaque signalétique ont été enlevés ou modifiés. Cette garantie ne couvre pas les égratignures, les bosselures, la corrosion ou la décoloration causée par une chaleur excessive, des produits de nettoyage chimiques ou des agents abrasifs. De plus, elle ne couvre pas les dommages ou bris survenus durant le transport de l'appareil.

Certains états ou certaines provinces ne permettent pas de limitation sur la durée d'une garantie implicite et d'autres ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs. Ainsi, les présentes limitations et exclusions pourraient ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également jouir d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un état à l'autre et d'une province à l'autre.